

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**  
**VILLE DE JEUMONT**  
**MARCHE A LA PROCEDURE ADAPTEE**

**Objet de la consultation** : Acquisition d'une Tondeuse Autoportée

**Condition de l'appel d'offres** :

**Mode de l'appel d'offres** :  
Marché à procédure adaptée

**Durée des offres** :

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Critère de jugement des offres** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous

- Prix (coefficient 6)
- Délai de livraison (coefficient 2)
- Délai de réparation et de remplacementsous garantie (coefficient 2)

**Date limite de la remise des offres** : 25 avril 2012 à 12 heures

**Remise des offres sous enveloppe comportant la mention** :

Monsieur Le Maire  
Cellule «Marchés Publics »  
Acquisition d'une tondeuse autoportée  
Centre administratif G. Pompidou  
Boulevard de Lessines  
59460 JEUMONT

**Renseignements complémentaires et retrait des dossiers** :

Monsieur Roberto Frosini  
Mairie de Jeumont  
Centre Administratif G Pompidou  
Bd de Lessines  
59460 Jeumont  
Tél : 03.27.39.98.54  
06.07.60.21.62

# **COMMUNE DE JEUMONT**

## **ACQUISITION**

### **D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE  
Passé en vertu du code des marchés publics

### **REGLEMENT DE CONSULTATION**

*Date limite de remise des offres : le 25 AVRIL 2012 à 12 heures*

**Maître d'ouvrage :**

La Commune de Jeumont représentée par son Maire, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE –  
BP 70159 – 59572 JEUMONT Cedex. Tél : 03.37.39.98.54– Fax : 03.27.39.58.05

**Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne **l'Acquisition d'une tondeuse autoportée**

**Article 2 : Conditions de la consultation**

**2-1 : Etendue de la consultation**

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée, et, est soumis aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics

**2-2 : Mode de règlement**

Le mode de règlement choisi est le virement par mandat administratif.

**2-3 : Livraison**

Ateliers Municipaux – Boulevard Henri Dunant – 59460 Jeumont – de 8heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures

**2-4 : Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de soixante (60) jours. Il court à compter de la date limite fixée pour le remise, soit le 25 avril 2012 à 12 heures

**2-5 : Unité monétaire dans laquelle est conclu le marché**

Le marché est conclu en euros.

**2-6 : Modification du dossier de consultation :**

La commune se réserve le droit d'apporter, au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

**Article 3 : Présentation des offres**

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux entreprises consultées et sont à retirer en :

Mairie de Jeumont – niveau 5  
Centre Administratif Georges Pompidou  
Bd de Lessines  
59460 Jeumont

Les offres seront entièrement rédigées en français.

**Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :**

- La lettre de candidature
- Une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales.
- Une copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire
- Une attestation sur l'honneur mentionnant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
- La remise de prix sur bordereaux ci-joint (le quantitatif est une estimation des besoins annuels. Il peut être modifié et ne constitue qu'une base pour remise et analyse des prix)
- Un RIB
- Une fiche technique du matériel proposé
- Un engagement sur les délais de livraison, de réparation et de remplacement

**Article 4 : Jugement des offres**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous

- Prix (coefficient 6)
- Délai de livraison (coefficient 2)
- Délai de réparation et de remplacement sous garantie (coefficient 2)

**Article 5 : Conditions d'envoi ou remise des offres**

**5-1 :** les plis contenant les offres seront transmis par lettre recommandée avec avis de réception postal ou remis contre récépissé.

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté

**Ce pli portera l'indication :**

« Acquisition d'une tondeuse autoportée ». « Ne pas ouvrir ».

**5-2 : Les plis seront adressés au remis à l'adresse suivante :**

Monsieur Le Maire  
Cellule Marche Public  
Hôtel de Ville  
BP 70159  
59460 JEUMONT  
Jusqu'au 25 avril 2012 à 12 heures

Les dossiers arrivés après le 25 avril 2012 après 12 heures, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas examinés. Ils seront retournés à leurs auteurs.

**Renseignements complémentaires :**

Monsieur Roberto Frosini  
Ateliers Municipaux  
Bd Henri Dunant  
59460 Jeumont  
Tél : 03.27.39.44.02  
06.07.60.21.62

## *Acquisition d'une tondeuse autoportée*

N° de prix	désignation	unité	quantité	Prix unitaire Hors TVA	dépenses
1	Tondeuse autoportée avec moteur d'environ 36 ch diesel Transmission 4 roues motrices, blocage différentiel Largeur de coupe 1.52 m Direction Hydrostatique Relevage hydraulique Bac de ramassage, éjection latérale de 800 litres avec vidange en hauteur jusqu'à 2.20m Kit de circulation homologué route Roue gazon large avant et arrière Plateau de coupe basculant à 90° Entrainement hydraulique de la turbine (6 pales)	1			
2	Garantie : prêt d'une machine (rapidement en cas de panne) Pièce et Main d'œuvre	1			
3	Extension de garantie	1			
4	Reprise d'une ISEKI-SF230	1			